

Le programme d'accès de la Gaspésie-îles-de-la-Madeleine spécifie également que la Régie régionale a entrepris des démarches auprès d'autres régies afin de convenir de modalités d'accessibilité, pour sa clientèle anglophone, à certains services offerts en langue anglaise par des établissements de ces régions.

31478

Gouvernement du Québec

Décret 60-99, 27 janvier 1999

CONCERNANT le Programme d'accès à des services de santé et à des services sociaux en langue anglaise pour des personnes d'expression anglaise de la région de Lanaudière

ATTENDU QU'en vertu de l'article 15 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2) toute personne d'expression anglaise a le droit de recevoir en langue anglaise des services de santé et des services sociaux, compte tenu de l'organisation et des ressources humaines, matérielles et financières des établissements qui dispensent ces services et dans la mesure où le prévoit un programme d'accès;

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 348 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, une régie régionale de la santé et des services sociaux doit élaborer, en collaboration avec les établissements de sa région et, le cas échéant, conjointement avec d'autres régies régionales, un programme d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise, pour les personnes d'expression anglaise dans les établissements qu'elle indique;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 508 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, le gouvernement désigne parmi les établissements reconnus en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française (L.R.Q., c. C-11), ceux qui sont tenus de rendre accessibles aux personnes d'expression anglaise les services de santé et les services sociaux en langue anglaise;

ATTENDU QU'en vertu du décret 580-88 du 20 avril 1988, le gouvernement a désigné parmi les établissements reconnus en vertu de l'article 29.1 de la Charte de la langue française, ceux qui sont tenus de rendre accessibles aux personnes d'expression anglaise les services de santé et les services sociaux en langue anglaise;

ATTENDU QUE les dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux qui régissent l'accès à des services de santé et à des services sociaux en

langue anglaise aux personnes d'expression anglaise, s'appliquent dans le respect des dispositions de la Charte de la langue française;

ATTENDU QU'en vertu du troisième alinéa de l'article 348 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, un programme d'accès doit être approuvé par le gouvernement et être révisé au moins tous les trois ans;

ATTENDU QUE le programme d'accès de la région de Lanaudière et des Laurentides a été approuvé par le décret 1305-89 du 9 août 1989;

ATTENDU QU'il y a lieu d'approuver un nouveau programme;

ATTENDU QU'en vertu d'une résolution dûment adoptée, la Régie régionale de la santé et des services sociaux de Lanaudière a adopté un tel programme d'accès et désire le soumettre à l'approbation du gouvernement;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation de la ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux et ministre de la Santé et des Services sociaux:

QUE le Programme d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise pour des personnes d'expression anglaise de la région de Lanaudière, annexé au présent décret, soit approuvé.

Le greffier du Conseil exécutif,
MICHEL NOËL DE TILLY

Programme d'accès à des services de santé et des services sociaux en langue anglaise pour des personnes d'expression anglaise de la région de Lanaudière, conformément à l'article 348 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (L.R.Q., c. S-4.2).

Établissements	Services offerts
Établissement désigné dans la région	
Centre d'hébergement et de soins de longue durée Heather Inc.	Services d'hébergement et de soins longue durée, centre de jour, ergothérapie, physiothérapie, services d'animation-loisirs, services diéto-alimentaire, services médicaux et dentaires, hébergement temporaire.

Établissements	Services offerts
Établissements indiqués dans la région	
Carrefour de la santé et des services sociaux de Matawinie (CLSC-CHSLD)	Accueil, accueil psychosocial, services psychosociaux, services de santé, services d'aide à domicile, services sociaux en enfance-famille et services sociaux en milieu scolaire.
Centre local de services communautaires Lamater	Accueil, maintien à domicile, services médicaux courants, services sociaux courants et services psychosociaux et de santé en milieu scolaire.
Les Centres jeunesse de Lanaudière	Signalement, évaluation, placement.
Centre d'hébergement des Moulins Inc.	Services courants.

Des services en langue anglaise sont également accessibles à la clientèle anglophone auprès d'établissements situés dans d'autres régions, sous réserve que ces services apparaissent aux programmes d'accès de ces régions et à la suite d'une entente à intervenir avec elles.

Établissements	Régie régionale	Services offerts
Centres hospitaliers de soins généraux et spécialisés:		
— L'Hôpital de Montréal pour enfants	Montréal-Centre	— Spécialisés
— Hôpital général de Montréal	Montréal-Centre	— Courte et longue durée, infirmiers d'un jour
— L'Hôpital général juif Sir Mortimer B. Davis	Montréal-Centre	— Courte durée, ultra-spécialisés
— Hôpital Royal Victoria	Montréal-Centre	— Services courants
Centre hospitalier de soins psychiatriques:		
— Hôpital Douglas	Montréal-Centre	— Soins psychiatriques de courte et longue durée, places en pavillon

Établissements	Régie régionale	Services offerts
Centres de réadaptation pour les jeunes en difficulté:		
— Centre d'accueil Horizons de la jeunesse	Montréal-Centre	— Hébergement
— Centre Mont St-Patrick	Montréal-Centre	— Hébergement
Centre de réadaptation pour les mères en difficulté d'adaptation		
— Maison Élisabeth	Montréal-Centre	— Hébergement
Centres de réadaptation pour les personnes présentant une déficience intellectuelle:		
— Les Promotions sociales Taylor-Thibodeau	Montréal-Centre	— Services à l'interne
Centre de réadaptation pour les personnes présentant une déficience physique et pour celles présentant une déficience auditive:		
— Centre Mackay	Montréal-Centre	— Services courants
Centre de réadaptation pour les personnes présentant une déficience visuelle:		
— L'Association montréalaise pour les aveugles	Montréal-Centre	— Services courants
Centre de réadaptation pour les personnes alcooliques et les autres personnes toxicomanes		
— Pavillon Foster	Montréal-Centre	— Services à l'interne
31479		